



Nyon, le 10 octobre 2024

Les candidats au Prix à l'innovation 2025 peuvent déposer leur dossier jusqu'au 31 octobre 2024

La Région de Nyon alloue chaque année un montant de CHF 50'000 à une ou plusieurs activités mettant en avant le tissu économique du district.

L'appel à candidatures du Prix à l'innovation 2025 est lancé. Chaque année, la Région de Nyon mobilise avec le soutien du Canton de Vaud un fonds de CHF 50'000 pour récompenser des projets d'activités économiques innovantes et qui contribuent à l'économie locale.

Cela concerne notamment les secteurs des sciences de la vie et de l'environnement, de l'industrie de précision, des technologies de l'information et de la communication, de l'industrie agro-alimentaire et du tourisme, des *cleantech*, de l'industrie des produits hauts de gamme, du sport international ainsi que des activités manufacturières.

La Région encourage ainsi les entreprises, grandes ou petites, associations, artisans ou jeunes créateurs, offrant par la même occasion un coup de projecteur sur leurs activités. Le montant sera remis au premier semestre 2025 lors du Forum économique de la Côte par M. Olivier Riesen, responsable politique de l'Economie à la Région de Nyon.

La dernière édition a été remportée par les entreprises NK Manufacture et Orion Horse Shoes Sàrl, respectivement sises à La Rippe et à Gland, qui ont mis en place des technologies innovantes et flexibles dans le domaine de l'artisanat. Elles se sont partagé la récompense totale de CHF 50'000 issue du Fonds régional à l'innovation.

Comment déposer sa candidature ?

Les dossiers de candidature doivent être déposés via le formulaire en ligne sur le site web de la Région de Nyon (regiondenyon.ch/prix-innovation), jusqu'au 31 octobre 2024. Le règlement y est également disponible.

CONTACT PRESSE

- Région de Nyon : Daniela Nagy, responsable de la communication et du marketing, tél. 022 552 30 20, d.nagy@regiondenyon.ch